



Déclaration liminaire CGT au Conseil d'Administration du 14 Octobre 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, Mesdames Messieurs ,

En premier lieu, la CGT ne partage pas le principe d'organisation de cette réunion du Conseil d'Administration de VNF en visio-conférence. Ce n'est pas un bon message adressé aux personnels qui peuvent légitimement penser qu'il y a d'un côté les salariés exposés au risque de contamination et de l'autre les Administrateurs préservés en évitant les réunions en présentiel. Et c'est l'image qui est donnée aujourd'hui. Si les risques professionnels sont maîtrisés le recours à la visio-conférence n'a pas lieu d'être pour des raisons sanitaires.

Après la présentation du budget à la hausse du Ministère de la Transition Ecologique (MTE) au début du mois, la saignée dans les effectifs se poursuit. Même la Ministre Barbara Pompili a reconnu qu'il n'était pas possible éternellement de faire toujours mieux avec de moins en moins d'agents. Pour notre établissement ce sont près d'une centaine de postes qui vont disparaître en 2021. Une aberration ! Loin de vouloir protéger les fonctionnaires à tout prix, nous faisons le constat, derrière les crédits d'investissement à la hausse, ce sont les externalisations et la privatisation des missions qui vont s'accroître. Cela se recoupe d'ailleurs avec le projet de prime d'intéressement qui sera assujéti pour partie à l'augmentation de nombres d'écluses télé-conduite.

La CGT demande l'arrêt des réorganisations et des baisses d'effectif.

La CGT dénonce, un plan de relance et d'aides aux entreprises sans aucune contrepartie qui n'empêche pas les plans de licenciements de se poursuivre. Pour VNF l'accélération de la modernisation par la fibre optique, va permettre d'accroître la mise en place de la télégestion et donc les suppressions de postes. Loin de tirer les enseignements des remontées d'informations des personnels et des usagers, VNF va à contre-courant de leurs attentes.

La tribune dans le journal « les échos » (<https://www.vnf.fr/vnf/acteurs-du-fluvial-mobilises/>) qui semble converger avec certaines revendications de la CGT n'est qu'un leurre « dire une chose et faire son contraire ». Nous ne sommes pas convaincus tant les affirmations sont erronées et dénuées de réalités niant les besoins d'investissements, enjolivant les données pluriannuelles du trafic et faisant abstraction de la baisse des niveaux de service depuis plusieurs décennies. A voir des signataires, Bayer Arcelor Mitall, Lafarge, la fédération nationale des entreprises de BTP, cela renforce notre conviction. C'est la tribune de ceux qui considèrent que les infrastructures sont une marchandise comme les autres et qu'il est préférable de ne pas les laisser entre les mains de la puissance publique.

Pour autant, le plan de relance doit se traduire par le maintien et le renforcement des missions d'entretien du réseau géré par VNF. Ainsi, le plan de relance doit être l'occasion par exemple d'acquérir les matériels pour moderniser les ateliers dragage de la DT RS, de l'atelier de chaudronnerie de Férin ou et de faire l'acquisition de faucardeurs pour enrayer la propagation des algues dans les canaux, ceci a été largement évoqué lors de notre dernière réunion. Ce ne sont pas les pistes évoquées dans le communiqué de presse de VNF ([175 M d'€ pour le fluvial](#)). Nous ne partageons pas l'idée que pour réduire la pénibilité, il faille supprimer les postes. Alors que le chômage va exploser dans les semaines et les mois à venir, il n'est pas entendable d'amplifier la politique de casse de l'emploi public.

Nous vous remercions de votre attention.